

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 17/03/2025 - 1711 - 2022 B 01526 - 921 626 958 - 1Day1Offer



David Mestre

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

17 MARS 2025



N° 15948 \* 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		<b>SAS 1DAY1OFFER (KUDLE)</b>			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		<b>529 CHEMIN SAINT JEAN, 83170 BRIGNOLES</b>						
SIRET		9 2 1 6 2 6 9 5 8 0 0 0 1 8			2025 / 1711			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13,5		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>				
				Exercice N clos le <input type="text"/>				
<b>ACTIF</b>				Brut	Amortissements – Provisions	Net		
				1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012			
			Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *			028	030			
	Immobilisations financières * (1)			040	042			
	Total I (5)			044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	052		
		Marchandises *			060	062	822	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *			068	070	
			Autres * (3)			072	074	
	Valeurs mobilières de placement			080	082			
	Disponibilités			084	086	1583		
	Charges constatées d'avance *			092	094			
Total II			096	098				
Total général (I + II)				110	112	2405		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET				
				1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1000		
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132		
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		- 589		
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		411		
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	)	172		
	Comptes courants d'associés			173		1994		
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		1994			
Total général (I + II + III)				180		2405		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 1DAY1OFFER (KUDLE)		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						□ □ □ □ □ □		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	8820
	Production vendue	} Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
			Services *	217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>						232	<b>8820</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	8430
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )						242	794
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)				243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, et 3 du CGI)				255		254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	
	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260		262	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>						264	<b>9224</b>	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	<b>- 404</b>	
Produits financiers (III)		280				294	185	
Charges financières (V)						294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300	
	} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348		300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	<b>- 589</b>	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	<b>- 589</b>	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370		372	<b>- 589</b>	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				SAS 1DAY1OFFER (KUDLE)		Néant <input type="checkbox"/>			
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		de l'exercice				à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SAS 1DAY1OFFER (KUDLE)</b>				Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>		<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>	<b>780</b>		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860	<b>589</b>				
Total des déficits restant à reporter		870	<b>589</b>				
<b>III DIVERS</b>							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



N° de dépôt

 (1)Néant 

Exercice clos le	3   1   1   2   2   0   2   3	SIREN	9   2   1   6   2   6   9   5   8
Dénomination de l'entreprise	SAS 1DAY1OFFER (KUDLE)		
Adresse (voie)	529 chemin saint jean		
Code postal	8   3   1   7   0	Ville	BRIGNOLES
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	2		1000

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  M Nom patronymique  MESTRE Prénom(s)  DAVID

Nom marital  % de détention  50 Nb de parts ou actions  500

Naissance : Date  27/01/1992 N° Département  84 Commune  AVIGNON Pays  FRANCE

Adresse : N°  529 Voie  Chemin saint jean

Code postal  83170 Commune  BRIGNOLES Pays  FRANCE

Titre (2)  M Nom patronymique  THEVENET Prénom(s)  LEO

Nom marital  % de détention  50 Nb de parts ou actions  500

Naissance : Date  04/08/1995 N° Département  21 Commune  Chatillon sur seine Pays  FRANCE

Adresse : N°  4 Voie  Rue Flechier

Code postal  75009 Commune  PARIS Pays  FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

Exercice clos le  SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Voie

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Voie

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

*Darius Mestru*

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 20 JANVIER 2024 à 15H00**

**Société :** IDAY1OFFER  
**Forme juridique :** Société par Actions Simplifiée (SAS)  
**Capital social :** 1 000 €  
**Siège social :** 529 Chemin Saint-Jean, 83170 Brignoles  
**RCS :** Draguignan, N° 921 626 958

17 MARS 2025

17 MARS 2025

2025 / 1711

## **1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE**

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société *IDAY1OFFER*, régulièrement convoquée, s'est tenue au siège social le **20 janvier 2024 à 15H00**, sous la présidence de **Monsieur David MESTRE**, Président de la société.

Sont présents :

- **M. David MESTRE**, Président de la société, représentant 500 actions.
- **M. Léo THEVENET**, Directeur Général, représentant 500 actions.

Le Président constate que :

- Tous les associés ont été dûment convoqués par courrier.
- Le **quorum requis** par les statuts est atteint, permettant ainsi la délibération et la prise de décisions.

L'Assemblée est donc **régulièrement constituée** et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

## **2. ORDRE DU JOUR**

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
2. Affectation du résultat.
3. Quitus au Président pour la gestion de la société.
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Assemblée adopte cet ordre du jour à **l'unanimité**.

### 3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Le Président expose à l'Assemblée que :

- Les **comptes annuels** de l'exercice clos au **31 décembre 2023** ont été établis conformément aux normes comptables en vigueur.
- Ils comprennent :
  - **Le bilan**
  - **Le compte de résultat**
  - **L'annexe comptable**
- Ces documents ont été mis à la disposition des associés **avant l'Assemblée**, leur permettant d'en prendre connaissance.

L'Assemblée prend acte de la présentation des comptes et engage la discussion sur leur approbation.

---

### 4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos au **31 décembre 2023**, ainsi que du rapport de gestion présenté par le Président, **approuve les comptes** tels qu'ils ont été établis.

#### 4.1. Affectation du Résultat

Le Président rappelle que l'exercice 2023 se solde par un **déficit de 362 €**. Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Assemblée décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Le **déficit de 362 €** est reporté à nouveau négatif sur l'exercice suivant.

L'Assemblée **approuve cette affectation du résultat sans réserve**.

---

### 5. QUITUS AU PRÉSIDENT ET POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Assemblée Générale, après examen de la gestion de la société pour l'exercice clos au **31 décembre 2023**, **donne quitus sans réserve** à **Monsieur David MESTRE**, Président, pour l'exécution de son mandat au cours de cet exercice.

L'Assemblée constate qu'aucune observation ou opposition n'a été formulée et accorde donc **plein et entier quitus** au Président pour sa gestion.

Afin d'assurer l'exécution des décisions prises lors de la présente Assemblée, **tous pouvoirs sont conférés** au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et administratives requises auprès des autorités compétentes.

---

## 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucun actionnaire ne demandant la parole, la séance est levée à 16H30.

Le présent procès-verbal est dressé et signé en **trois exemplaires originaux**, dont un sera déposé au **Greffe du Tribunal de Commerce de Draguignan**.

---

## 7. SIGNATURES

Le Président :  
**David MESTRE**



Le Directeur Général :  
**LÉO THEVENET**

